Accusé de réception en préfecture 030-213001894-20251001-2025-6248-AR Date de télétransmission : 08/10/2025 Date de réception préfecture : 08/10/2025

Date d'affichage le 09/10/2025 Direction des Ressources Humaines

République Française



Thématique	Année	Mois	N°
DRH	2025	09	6248

## ARRETE MUNICIPAL

SERVICE/DIRECTION:

GCA/DRH AM 000730 OBJET: PERSONNEL COMMUNAL

**DELEGATION DE SIGNATURE** 

**Madame VILLY SYLVIE** 

Rédacteur

Le Maire de la Ville de Nîmes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R 2122-10;

VU le décret n° 2017-270 du 1<sup>er</sup> mars 2017 relatif à la délégation des fonctions d'officier de l'état civil exercées par le Maire ;

VU l'arrêté municipal référencé 2022-2590 portant délégation de signature à Madame VILLY SYLVIE

## **ARRETE**

ARTICLE 1: A compter du 15 octobre 2025, l'arrêté municipal susvisé référencé 2022-2590 est abrogé.

A la même date, Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Maire de NIMES, donne sous sa surveillance et responsabilité, délégation de signature à **Madame VILLY SYLVIE** pour tout ou partie des fonctions qu'il exerce en tant qu'officier de l'état civil sauf celles prévues à l'article 75 du code civil.

<u>ARTICLE 2</u>: Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au recueil des Actes Administratifs.

Notifié le :

Signature de l'agent

Fait à Nîmes, le Le Maire,

0 1 OCT. 2025

Jean-Paul FOURNIE